

Paroisse réformée évangélique de Diesse

p/a Mme Dama Röthlisberger
Présidente du Conseil de paroisse

Paroisse réformée évangélique de Nods

p/a Mme Liliane Darioly
Présidente du Conseil de paroisse

Groupe de travail inter-paroissial

p/a Michel Walthert
Président



Aux paroissiennes et paroissiens des Paroisses réformées évangéliques de Diesse et de Nods

Diesse et Nods, le 27 mars 2024

Avenir en commun des paroisses de Diesse et de Nods

Chères paroissiennes,
Chers paroissiens,

Comme vous le savez sans doute, le Groupe inter-paroissial (GTI) constitué en octobre 2021 sous l'égide des paroisses réformées évangéliques de Diesse et de Nods a présenté son « **Rapport de base** » voici quelque temps déjà.

Dans un premier temps, ce document a été remis aux Conseils de paroisse des deux entités pour prise de position.

Il vous sera présenté à l'occasion d'une séance d'information qui se tiendra le

Lundi 15 avril prochain à 19h30 à la Salle du Cheval-Blanc à Lamboing.

Nous vous invitons très cordialement à prendre part à cette réunion.

Fruit du travail réalisé par le GTI, ce rapport de quelque 50 pages expose clairement les tenants et aboutissants d'un tel projet. Il décrit notamment la situation actuelle des deux entités au niveau réglementation, patrimoine, vie paroissiale, finances etc. et expose dans les grandes lignes quel pourrait être le futur d'une entité paroissiale fusionnée.

A l'occasion de cette réunion, le GTI présentera également un projet de « Règlement d'organisation » de l'éventuelle nouvelle entité.

La séance d'information mise sur pied vous permettra ainsi d'en savoir plus sur les travaux réalisés par le GTI et sur les propositions formulées par ce dernier. Vous aurez l'opportunité de poser des questions et de réagir par rapport aux propositions formulées.

Les Conseils de paroisse des deux entités seront représentés à l'occasion de cette soirée d'information.

Sachez qu'à fin avril, les deux entités organiseront une assemblée extraordinaire à laquelle vous serez invité-e-s.

Ces deux assemblées se tiendront simultanément le lundi 29 avril 2024 à 19 heures 30.

Elles auront essentiellement pour but d'obtenir vos accords en vue de la poursuite des travaux.

Il s'agira pour les personnes présentes de répondre à la question suivante :

« Voulez-vous mandater le Groupe de travail inter-paroissial pour la poursuite des travaux d'étude en vue de la fusion des paroisses réformées évangéliques de Diesse et de Nods ».

En cas de réponse positive lors des deux assemblées de paroisse, le GTI sera chargé de poursuivre et de terminer son mandat.

Il s'agira notamment pour lui de finaliser le « Règlement d'organisation » de la nouvelle entité, de rédiger le « Contrat de fusion » et d'élaborer un projet de budget.

Dans tous les cas, en votre qualité de paroissiennes et de paroissiens vous serez encore appelé-e-s à statuer de manière définitive sur ce projet de fusion, et ce, vraisemblablement en automne 2024.

Ainsi, dans le meilleur des cas, la nouvelle paroisse fusionnée pourrait devenir réalité au 1er janvier 2025.

En cas de réponse négative d'une des deux entités lors des assemblées extraordinaires de fin avril, le projet serait ainsi abandonné et GTI aurait terminé son mandat.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'occasion de cette séance d'information du 15 avril prochain et vous présentons, chères paroissiennes, chers paroissiens, nos salutations les meilleures.

Conseil de paroisse de Diesse

Conseil de paroisse de Nods

Groupe de travail inter-paroissial

